

APPEL D'OFFRES

Soumissions cachetées, visant l'exécution de travaux ou services énumérés ci-après, adressées au secrétaire du bureau d'arrondissement de Verdun, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec) H4G 1M4, seront reçues jusqu'à 10 h 30 à la date de dépôt déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au secrétariat de l'arrondissement de Verdun, bureau 102, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec) H4G 1M4 de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption. Les soumissions seront reçues publiquement à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessous.

VEUILLEZ NOTER QUE NOS BUREAUX SERONT FERMÉS DU 24 AU 28 DÉCEMBRE 2010, AINSI QUE DU 30 DÉCEMBRE 2010 AU 4 JANVIER 2011 INCLUSIVEMENT.

NO DU PROJET:	S10/027
TITRE DE LA SOUMISSION :	Services professionnels – Plans, devis et surveillance (bureau). Aménagement d'une zone humide au parc Gewurz-Remer à L'Île-des-Sœurs.
DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS:	Le mardi 14 décembre 2010
DÉPÔT DES SOUMISSIONS:	Date : Le lundi 17 janvier 2011 Heure: 10 h 30 Endroit: Bureau d'arrondissement Bureau 102 4555, rue de Verdun Verdun (Québec)
COÛT POUR DOCUMENTS:	50 \$ (non remboursable)
GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE:	10% du total de la soumission et valide pour quatre-vingt-dix (90) jours.

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun.

Seules les personnes, corporations et compagnies qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

La Ville de Montréal, arrondissement de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Un comité de sélection procédera à l'évaluation à partir des critères de qualité définis à cet effet.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 14 décembre 2010.

Louise Hébert
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire du conseil d'arrondissement